

B Politique

Montréal,
mercredi
23 juin
1999

La Presse

SUBARU
Outback 99
Traction intégrale tout-terrain... inclus Boîte automatique
339\$ par mois*
Transport et préparation inclus 2 895 \$ comptant
ou échange équivalent. 36 mois, 20 000 km
par année. 84 le kilomètre excédentaire.
4330, rue Jarry Est / (514) 725-9394

ÉDITORIAL / MONDE / CYBERPRESSE



Pierre Bélanger

Pierre Bélanger président de l'Aide juridique

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Six mois après les dernières élections, l'heure des retours d'ascenseurs a sonné. Le gouvernement Bouchard nommera sous peu quelques conseillers et sympathisants, dans une période où ces décisions sont peu susceptibles de causer des remous.

Cette semaine ou la semaine prochaine, le Conseil des ministres devrait approuver la nomination de l'ancien ministre Pierre Bélanger, défait comme candidat péquiste dans Anjou, le 30 novembre.

M. Bélanger, jeune avocat, devrait atterrir à la présidence de la Commission des services juridiques, responsable de l'aide juridique, où il remplacerait Pierre Lorrain, l'ancien président de l'Assemblée nationale sous le régime libéral. Cette nomination prévue pour le Conseil des ministres d'aujourd'hui pourrait attendre la semaine prochaine. On ne savait pas encore hier si M. Bouchard présiderait la réunion du Conseil du 30 juin, juste avant son départ pour les vacances.

Un conseiller de longue date de M. Bouchard, Bernard Lauzon, qui était déjà le conseiller économique de Jacques Parizeau à la fin des années 1980, pourrait obtenir un poste de haut fonctionnaire, responsable du comité de développement économique du Conseil des ministres.

Déjà peu après les élections, M. Bouchard avait procédé à une première série de nominations : Lévis Brien, le député de Rousseau qui s'était sacrifié pour laisser sa place à François Legault avait été nommé commissaire, Norbert Rodrigue, ex-syndicaliste qui avait quitté le Conseil du bien-être social pour se présenter comme candidat en Beauce, avait retrouvé un poste du même niveau, Charles Larochelle, longtemps directeur des communications chez Lucien Bouchard, puis chef de cabinet de Guy Chevrette, avait été nommé secrétaire du comité ministériel au développement régional.

Les noms d'autres conseillers sont souvent mentionnés, notamment celui d'André Bellerose qui était déjà dans le cabinet de René Lévesque, mais il semble que cette nomination ne se fera pas avant l'été.

Marie Malavoy, ministre défaite par Jean Charest dans Sherbrooke, est retournée à l'université. Le gouvernement Bouchard avait offert la Régie du cinéma à cette ex-ministre des Affaires culturelles, qui a préféré garder sa marge de manoeuvre pour faire de la politique active.

Gérald Larose, le président sortant de la CSN, vient d'annoncer qu'il enseignera à l'UQUAM. Il avait pourtant l'embaras du choix à Québec où son nom a circulé comme Protecteur du citoyen, dirigeant d'un nouvel organisme de coopération France-Québec ou président de la Commission des partenaires pour l'emploi.

Bourses du millénaire: Québec est de mauvaise foi, disent les étudiants

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Exaspérés par les retards qui ne cessent de s'accumuler dans le dossier des bourses du millénaire, les étudiants, qui ont pourtant toujours soutenu les revendications de Québec, accusent maintenant le ministre québécois de l'Éducation, François Legault, de bloquer volontairement le dossier à des fins politiques.

« Depuis deux semaines, il n'y a aucun mouvement aux tables de négociation, en bonne partie parce que le Québec n'est pas constructif. Si un gouvernement s'entête à ne pas régler le problème — et ça semble être le Québec —, on a bien l'intention de réagir », prévient Daniel Baril, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec.

Le discours du président de la FEUQ est nouveau, car jusqu'à présent, la fédération avait toujours soutenu les revendications de Québec et se gardait bien de porter un jugement sur la bonne foi de l'une ou l'autre des deux parties. Mais

cette fois, la coupe est pleine. « Les étudiants sont exaspérés. On voulait donner la chance au coureur, mais ça n'a rien donné », s'exclame M. Baril.

Maintenant que l'Assemblée nationale est levée, il est plus difficile de faire pression sur le gouvernement, admet le président de la FEUQ. Mais, si le dossier ne se règle pas dans les plus brefs délais, des étudiants en colère pourraient aller occuper indéfiniment les bureaux de comté du ministre François Legault. « Peut-être que ça va lui donner le sentiment d'urgence que les étudiants ressentent », lance-t-il.

Encore hier, une conversation téléphonique entre M. Legault et le ministre des Ressources humaines, Pierre Pettigrew, n'a pas permis d'en arriver à un règlement final. « Il reste encore du travail technique à faire », souligne Sylvie Bussières, porte-parole au cabinet de M. Pettigrew. « Il y a des points sur lesquels le Québec semble un peu plus lent à bouger », ajoute-t-elle.

Au cabinet de François Legault, on rétorque que c'est Pierre Pettigrew qui met du temps à retourner les appels. Il devait parler à M. Legault dès lundi de la semaine dernière, souligne Alain Leclerc, attaché de presse du ministre. En attendant, le ministère de l'Éducation en est à rédiger ses réponses aux demandes de prêts et bourses des étudiants, réponses qui ne tiendront pas compte du 70 millions qui constitue la part québécoise des bourses du millénaire.

« Si on a de l'argent de plus, on réajustera le système par la suite. Le montant des prêts et bourses est calculé en fonction de la mise de

Québec (250 millions). S'il y a des fonds supplémentaires venant du fédéral, les étudiants recevront de plus gros chèques », explique Alain Leclerc.

Mais cet argent frais ne profitera pas qu'aux étudiants : dans le réseau de l'éducation, on se chicane déjà pour savoir qui héritera de ces nouveaux fonds. Car Québec a toujours dit qu'il comptait investir la moitié de ces 70 millions dans le système de prêts et bourses, mais l'autre moitié serait injectée plus généralement dans le réseau universitaire.

Or, avant même qu'une entente soit conclue avec la Fondation, certaines universités auraient déjà tablé, dans leurs budgets annuels, sur ces fonds. « Les recteurs veulent s'approprier ces fonds-là. Et on est loin d'avoir un consensus sur leur utilisation. Nous, on tient à ce qu'ils soient consacrés à des services directs aux étudiants. Pas question qu'ils servent à hausser les salaires des recteurs », signale Daniel Baril.

Les profits du Casino de Charlevoix seront partagés avec le secteur privé

DENIS LESSARD
envoyé de La Presse, LA MALBAIE

Pour la première fois depuis leur création au début de la décennie, des profits des casinos au Québec passeront à des entrepreneurs privés.

Inauguré hier, le nouveau complexe du Manoir Richelieu et du Casino de Charlevoix prévoit un partage des profits entre Loto-Québec, les Hôtels Canadien Pacifique et le Fonds de solidarité du Québec.

Pour Lucien Bouchard, cette entrée du secteur privé dans les casinos au Québec n'est pas une hérésie. Une entente similaire est en négociation avec un hôtelier, un « partenaire » pour le Casino de Hull, d'expliquer Michel Crête président de Loto Québec. Une annonce pourrait survenir cet été.

Déjà Loto Québec partage les revenus du jeu dans les machines qui se trouvent dans les bars, note M. Bouchard.

Dans une atmosphère fébrile — on s'affairait à terminer l'aménagement paysager, à placer les meubles pour les premiers clients qui arriveront demain —, un Manoir Richelieu complètement transfiguré a été inauguré hier par le premier ministre du Québec.

Construit il y a cent ans surtout pour l'élite montréalaise et américaine, le Manoir Richelieu a bénéficié d'une injection de 140 millions pour se refaire aujourd'hui une beauté.

L'hôtel doté d'une vue imprenable sur le fleuve passera de deux à quatre étoiles. De 30 % actuellement, la clientèle venue de l'étranger devrait passer à 70 % d'ici cinq ans, prévoit-on.

Loto Québec, qui a injecté 70 millions, recevra la moitié des bénéfices, CP et le Fonds se partageront les 50 % restants. Des chiffres « conservateurs » prévoient entre 12 et 15 % de rendement sur l'investissement, explique M. Crête.

Concrètement, Loto Québec faisait grosso modo 5 millions de profits par année avec son Casino de Charlevoix, on vise à doubler la mise d'ici trois à cinq ans.

Élément inusité : CP et le Fonds, du secteur privé, bénéficieront des recettes du casino. On mettra dans le même compte tous les revenus de l'hôtel, du centre de congrès construits dans la foulée des rénovations et du casino, qui voit d'ailleurs sa surface de jeu passer de 900 à 2750 mètres carrés.



PHOTO PC

Le premier ministre Lucien Bouchard et le président de Loto-Québec, M. Michel Crête, visitent le Casino de Charlevoix et le Manoir Richelieu, rénovés au coût de 140 millions.

Québec ne prévoit pas de nouveaux casinos sur son territoire, prévient M. Bouchard, et l'apparition de casinos privés n'est pas à craindre. Il trouve normal que les profits du casino et de l'hôtel soient assimilés, tant les deux activités sont interdépendantes.

« Un hôtel tout seul ne peut pas vivre, un casino seul non plus... On a une formule gagnante ici », dit-il en rappelant l'expertise du Canadien National en hôtellerie et l'expérience acquise par le Fonds de solidarité avec sa participation à Mont-Tremblant. Quand un journaliste demande comment se partageraient d'éventuels déficits, le premier ministre répond : « Les pertes

ne sont pas l'objectif de l'opération ».

Pour Philippe Borel, vice-président de la Corporation hospitalière Canadien Pacifique, « on assiste à la naissance d'une destination de classe internationale. Ce qu'a été le Château Frontenac pour Québec, le Manoir Richelieu le sera pour Charlevoix », prédit-il.

Une controverse a éclaté localement sur le niveau de bilinguisme attendu des employés. Québec a injecté 900 000 \$ en cours de langue pour 300 employés. « Les syndicats ont été compréhensifs », les niveaux de bilinguisme attendus tiennent compte des responsabilités des employés, explique M. Borel.

Chrétien ne partage pas les craintes de Charest sur l'imminence d'un référendum

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le premier ministre, Jean Chrétien, ne partage pas les craintes du chef libéral provincial, Jean Charest, qui mettait en garde les Québécois la semaine dernière contre la tenue imminente par le gouvernement Bouchard d'un référendum sur la souveraineté du Québec.

Pour M. Chrétien, 70 % des Québécois s'opposent à un référendum et cela est suffisant, croit-il, pour dissuader Lucien Bouchard de se jeter dans la gueule du lion.



Jean Chrétien

Jean Charest avait en effet sonné l'alarme à la fin de la session parlementaire à Québec en affirmant qu'il croyait que le premier ministre Lucien Bouchard allait déclencher ce référendum dès l'année prochaine. « Nous sommes toujours en période préférendaire en un certains sens », a tout de même nuancé Jean Chrétien hier à la sortie d'une réunion de son cabinet.

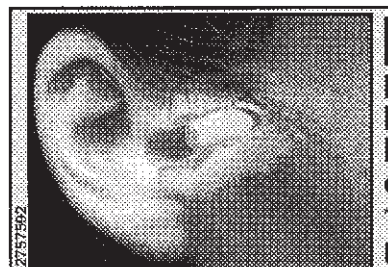
Il a cependant précisé que ce n'était pas lui qui voulait un référendum, pas plus que les citoyens du Québec dans leur grande majorité. « Alors, a-t-il renchéri, j'espère que les gens vont écouter la volonté des citoyens du Québec. »

Le premier ministre a affirmé qu'il lisait comme tout le monde dans les journaux que le gouvernement péquiste préparait un référendum et que de toute façon, le moment venu, lui et ses partisans fédéralistes seraient prêts à se jeter dans la bataille.

« Évidemment, s'ils se préparent c'est évident qu'on se prépare », a-t-il dit en rappelant qu'un référendum n'annonçait rien de bon pour la stabilité économique du Québec et du Canada.

M. Chrétien a aussi déclaré que son gouvernement n'était « pas actif » en ce moment sur toute cette question et que le moment n'était pas mûr pour faire savoir aux Québécois ce que serait, en accord avec les souhaits de la Cour suprême du Canada, une « question claire » et une « majorité claire ».

« Quand arrivera le temps, on sera prêt ! a encore lancé le premier ministre. M. Dion est un homme très diligent », a-t-il conclu en faisant allusion à son ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.



L'AIDE AUDITIVE
Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.
*Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ
Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec.*

Laflamme & Associés (514) 849-4500
Audioprothésistes
1 800 422-6181

MONTREAL 525, rue Sherbrooke Est #1	LONGUEUIL 99, place Charles-Lemoyne, bureau 102	BELOEIL 365, boul. Laurier, bureau 101
ST-JEAN (450) 349-1260 900, boul. du Séminaire, bureau 140	LAVAL (450) 629-9887 1435, boul. St-Martin Ouest, bureau 300	GRANBY (450) 378-7337 320, boul. Leclerc Ouest, bureau 8

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

À quoi sert le CRTC (2)

Le débat sur Radio-Canada est un débat nécessaire. Il est normal que les Québécois et les Canadiens soient appelés à se prononcer, dans un débat public, sur une télévision publique qui leur coûte presque un milliard, sans que l'on crie au complot. Ce n'est pas une mauvaise chose que Radio-Canada, même si ses dirigeants n'aiment pas cela, se fasse brasser la cage.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Mais encore faut-il que ce débat se déroule dans un environnement sain, qui permette une réflexion équilibrée et mène à des décisions équitables. C'est cela dont on n'est plus sûr.

D'une part, parce que la nature des échanges, lors des deux semaines d'audiences tenues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur le renouvellement des licences de Radio-Canada, permet de conclure très clairement que le CRTC n'était pas l'endroit pour discuter de tout cela.

D'autre part, parce que l'attitude de la présidente du CRTC, Françoise Bertrand, et deux décisions récentes dans deux dossiers qui touchent Radio-Canada, celui de la chaîne culturelle Arte et, maintenant, celui de l'attribution de la fréquence 690 à CKVL, soulèvent assez de doutes et d'incompréhensions pour qu'on puisse s'interroger sur l'indépendance et l'impartialité de l'organisme.

Devant le CRTC, on a soulevé une foule de questions qui méritaient d'être posées. Le fait que Radio-Canada se

définisse comme une chaîne généraliste crée-t-il une concurrence déloyale ? Devrait-il y avoir moins de publicité à Radio-Canada ? Celle-ci devrait-elle délaissier sa programmation purement commerciale pour retrouver la spécificité qui la distingue de ses concurrents privés.

Nous ne sommes pas des partisans inconditionnels de Radio-Canada. Il était temps qu'on pose ces questions sur la mission et le rôle précis de la télé d'État. Si la télévision publique ressemble de plus en plus aux chaînes privées, à quoi bon ? Pourquoi ne pas la privatiser ? Il ne serait donc pas mauvais que Radio-Canada recible ses activités, renoue davantage avec sa mission, à condition qu'on ne tombe pas dans l'excès contraire et qu'on la force à l'élimisme et à la marginalité.

Mais c'est un non-sens que ce débat ait eu lieu devant le CRTC. Parce qu'il s'agit d'une réflexion sur la télévision que nous voulons, sur les ressources que nous sommes prêts à lui consacrer. Ce choix collectif revient au gouvernement et aux mécanismes normaux du débat démocratique, la Chambre des communes, les partis d'opposition. Ce n'est pas à des bureaucrates à décider de l'utilisation de sommes importantes, ou à déterminer les priorités collectives.

D'autant plus que toute nouvelle interprétation du mandat de Radio-Canada aura des incidences financières et commerciales. À titre d'exemple, si le CRTC force Radio-Canada à réduire sa programmation commerciale, cela affectera ses revenus. En toute logique, le CRTC ne peut prendre de telles décisions pour ensuite laisser le gouvernement fédéral, et les contribuables, éponger les pertes.

Plusieurs des choix qui s'offrent à Radio-Canada, réduction de la publicité, modification de la programmation, parce qu'ils auront un impact sur les coûts, les reve-

nus et peut-être sur les cotes d'écoute, n'ont de sens que si nous sommes collectivement prêts à en assumer les conséquences, soit consacrer plus de ressources collectives à Radio-Canada, soit lui imposer des compressions additionnelles avec les effets que l'on devine, ce qui ne peut se faire qu'au niveau politique.

Sachant cela, M^{me} Françoise Bertrand aurait dû se désister de ce dossier ou refuser d'explorer des pistes qui ne sont pas de son ressort.

Bref, le processus d'examen de Radio-Canada par le CRTC est plein de zones grises qui ne peuvent que susciter le malaise. Celui-ci a été amplifié par d'autres décisions, défavorables à Radio-Canada, notamment le refus illogique d'une chaîne culturelle Arte/Radio-Canada.

C'est dans ce contexte qu'est tombée la décision du CRTC, cette semaine, qui accorde la fréquence AM 690 au projet de chaîne de nouvelles continues de CKVL, plutôt qu'à celui de Radio-Canada. Cette décision, qui répond à une certaine logique technique et commerciale, n'est pas parfaitement convaincante en matière d'intérêt public.

Mais le climat de méfiance envers le CRTC est tel que ce choix sera perçu comme une autre manifestation de la vendetta du CRTC contre Radio-Canada. On accuse M^{me} Bertrand d'avoir abandonné son indépendance pour faire les jobs de bras de la ministre Sheila Copps. Est-ce le cas ? Nous n'en savons rien. Nous ne connaissons pas les motivations réelles du CRTC et nous sommes absolument incapables de déceler la logique interne de ses décisions.

Mais ce qui est clair, c'est que le lien de confiance qui doit exister entre le public et cet organisme de réglementation est rompu, que l'image d'indépendance du CRTC a été ternie, et que le CRTC est en train de perdre l'essentiel : sa crédibilité.

Avec ou sans Milosevic?

Un des problèmes des sommets du G 8 est que chaque participant s'y sent libre d'y aller de son propre commentaire. L'encre n'est donc pas encore sèche, sur le communiqué final, qu'on en a déjà plusieurs interprétations. Ainsi, le premier ministre Jean Chrétien a déclaré : « On n'est pas pour punir les citoyens (de Serbie) en les affamant, les aider ne veut pas dire aider le gouvernement (Milosevic). » Le président Bill Clinton et le chancelier Gerhard Schröder ont, de leur côté, précisé qu'il n'y aurait aucune aide à la Yougoslavie, à l'exception d'une aide humanitaire, tant que le président Milosevic resterait au pouvoir.



Frédéric Wagnière
fwagnier@lapresse.ca

La différence entre les deux propos n'est peut-être pas très grande, mais elle est symptomatique d'un certain laxisme verbal qui a toujours caractérisé l'effort des pays occidentaux à faire respecter les droits des Kosovars par les Serbes. Ces allusions à M. Milosevic sont d'autant plus surprenantes que le communiqué du G 8 portant sur les questions régionales ne mentionne pas son nom. Du reste, le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et la résolution du 10 juin du conseil de sécurité des Nations unies, dont le communiqué s'inspire, n'en parlent pas davantage.

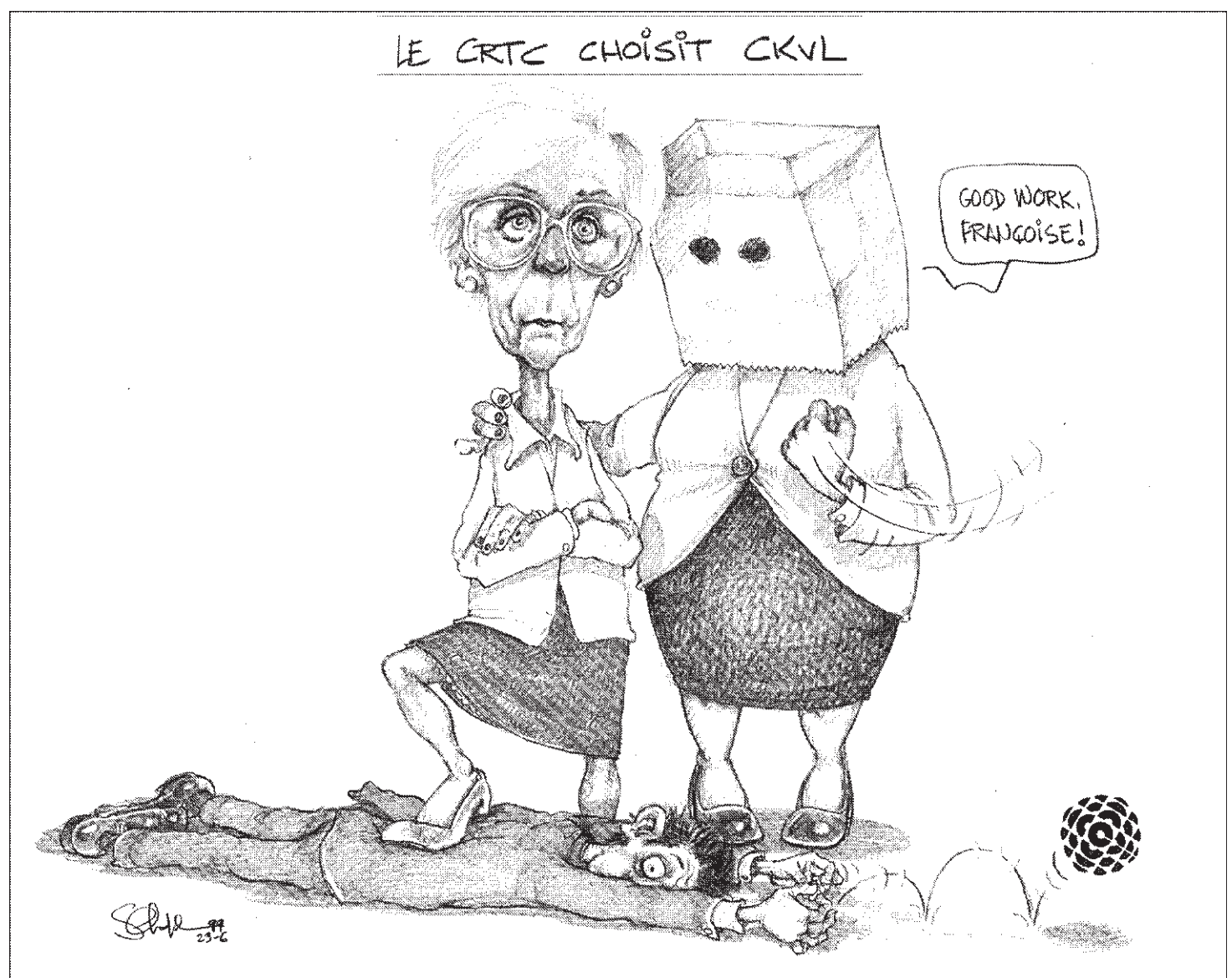
Comme le Pacte de stabilité, le communiqué souligne l'importance pour la région de retrouver une paix durable, ainsi que la stabilité politique et économique. Il rappelle aussi que les pays de la région s'engagent à entreprendre des réformes démocratiques et économiques et à coopérer entre eux. Enfin, les Huit se sont engagés à coopérer pleinement avec le Tribunal pénal international.

Cela dit, il n'est pas nécessaire de tenir compte de M. Milosevic pour savoir quelle attitude il faudra adopter à l'égard de la Yougoslavie au cours des prochains mois. Belgrade n'a jamais montré la moindre velléité d'entreprendre des réformes démocratiques. Tous les efforts ont été faits pour maintenir M. Milosevic au pouvoir comme président de la Serbie, puis de la Fédération yougoslave. Dans un poste comme dans l'autre, c'est lui et son entourage corrompu qui prenaient les décisions.

Quant à la volonté de Belgrade de coopérer avec les autres pays de la région, elle est totalement absente dans beaucoup de cas et relève de l'opportunisme le plus pur dans les autres cas. Les Serbes ne peuvent pas prétendre qu'ils ont à coeur les idées du Pacte, qu'ils n'ont pas signé. Enfin, tous les pays sont tenus de livrer M. Milosevic au TPI, qui l'a inculpé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Bref, à moins d'une conversion miraculeuse de M. Milosevic, il faudrait répudier beaucoup de décisions et d'accords pour intégrer une Yougoslavie dirigée par lui dans la reconstruction de la région.

La présence de M. Milosevic à Belgrade reste cependant un grave problème, car il est difficile de reconstruire le Kosovo et de stabiliser la région sans y englober la Serbie. La guerre a détruit les ponts sur le Danube, ce qui coupe les communications entre l'Asie mineure et les Balkans, d'une part, et l'Europe centrale de l'autre. Elle a également affecté la navigation sur le Danube, un fleuve international qui relie une dizaine de pays de l'Allemagne à l'Ukraine.

Il est donc important pour la réussite du Pacte de stabilité que les Serbes prennent leur avenir en main et se donnent un régime démocratique. C'est notamment le message du président Clinton qui s'est rendu à Ljubljana pour adresser des louanges aux Slovènes pour leur démocratie. Il y a également rencontré le président du Monténégro, M. Milo Djukanovic, qui a toujours cherché courageusement à se distancer des pratiques et des politiques de Slobodan Milosevic, le grand frère dans la Fédération yougoslave.



DROITS RÉSERVÉS

OPINIONS

edito@lapresse.ca

La RAMQ et le péché « statistique »

Marc BÉRIQUE, Bruno BERNARDIN, Marco CHARNEUX, Scott DELANEY, Kenneth DOYLE, Robert DRUMMOND, Robert FOXFORD, François GILBERT, John Ross GUY, Martin LALIBERTÉ, Georges LÉVESQUE, Richard MAY, Patrick MELANÇON, Arthur RYDER, Glen SHEINER, Hal Mitchell SHULMAN, Cynthia STOLOVITZ, James C. WELCH, Lorne Martin WIESENFELD. Les auteurs sont médecins urgentologues à l'hôpital Royal Victoria.

En démissionnant de notre pratique de la médecine d'urgence à l'hôpital Royal Victoria, le 1^{er} septembre prochain, nous avons posé un geste radical et nous en sommes pleinement conscients. C'est avec regret que nous l'avons fait. Cela dit, c'est l'absurdité d'un système qui nous y a poussés.

Mettons d'abord une chose au clair : nous n'avons retiré aucun avantage pécuniaire de notre façon de pratiquer notre profession. Notre revenu est dans la moyenne des urgentologues de la région de Montréal. Ceci doit être clairement compris. Malheureusement, cette réalité n'a aucune importance aux yeux des statisticiens de la RAMQ.

Sommes-nous coupables d'avoir enfreint le profil de facturation statistique de la RAMQ ? Oui, nous plaçons coupables ! Nous avons commis, oh horrors, le péché statistique. Nous avons statistiquement facturé trop d'examen « complets majeurs », ceux-ci n'étant, selon la RAMQ, « pas toujours requis au point de vue médical et par conséquent fournis plus fréquemment que

nécessaire » (Lettre du 31 mars 1999 du président-directeur général de la RAMQ, M. Pierre Houde). De quelle logique se sert-on lorsque l'on met sur le même pied statistiques et nécessité médicale ?

Dans une lettre du 27 mai dernier que les chefs des urgences du Grand Montréal faisaient parvenir à la ministre Pauline Marois, il est écrit : « Nous nous inquiétons du fait que la RAMQ se base sur des données statistiques de facturation pour justifier ce qui est "médicalement requis". Suite à ces enquêtes, les médecins se sentent intimidés et incités à limiter leurs interventions auprès de patients, dans un contexte où la qualité est déjà fortement remise en question par les récents rapports des coroners. »

Comment se fait-il qu'en effectuant des examens plus dispendieux, nos revenus demeurent moyens ? Autrement dit, comment réconcilier un examen plus dispendieux et un coût par patient moyen ? La réponse devient évidente lorsque l'on regarde le « menu » de facturation de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et la possibilité de facturer plusieurs examens par patient. Ce n'est pas notre cas ; au Royal Vic, le nombre d'examen par patient est inférieur à la moyenne.

Non, il n'y a pas eu surfacturation. La globalité de nos revenus le démontre clairement. Mais cela est sans importance pour les gardiens du dogme statistique. Quel préjudice financier subit la RAMQ dans cette affaire ? Quel préjudice financier subissons-nous ? La

perte potentielle d'environ la moitié de nos revenus pour les années 1996, 1997 et 1998.

Avons-nous réagi de façon « prématurée » en démissionnant alors que le Comité de révision de la RAMQ n'a pas entendu notre cause ? Non, car le Comité de révision fondera son jugement sur des données statistiques et, au jeu de la statistique, nous sommes perdants. De plus ce Comité de révision n'est pas un comité de pairs puisque ce ne sont pas des urgentologues qui y siègent. Nous ne pouvons pratiquer la médecine d'urgence en étant considérés comme des ennemis du bien public. Nous méritons mieux que cela.

Pourquoi alerter l'opinion publique à cette situation ? Tous les intervenants de la santé sont au courant de notre situation depuis longtemps. Nous ne voulions cependant pas partager nos états d'âme avec le public, car nous avions une décision à prendre, lourde de conséquences pour notre avenir. Une fois cette décision prise, nous avons estimé que le public avait le droit de savoir pourquoi.

Qui perd ? La population, le Centre hospitalier de l'Université McGill, la pratique et l'enseignement de la médecine d'urgence au Québec, nous qui aimons notre profession, notre pratique de l'excellence médicale, nos collègues et notre hôpital. Nous avons fait un choix de carrière, nous pratiquons la médecine d'urgence. En fait, en médecine d'urgence, faibles en statistiques. Qui gagne ? Les statisticiens de la RAMQ. Bravo !

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



TURQUIE

Démision forcée

■ Akin Birdal, président de l'Association des droits de l'Homme de Turquie (IHD), a démissionné de son poste hier après avoir commencé à purger une peine d'un an de prison pour « provocation raciale », a-t-on appris auprès de l'IHD. Cette démission est requise par la loi sur les associations, qui stipule le départ du président d'une association s'il est condamné aux termes de l'article 312 du code pénal qui sanctionne les délits de « provocation raciale ou religieuse ». Akin Birdal, a été condamné après des déclarations appelant à une solution pacifique du conflit kurde faites en 1995 et 1996.

d'après AFP

ISRAËL

Le Likoud avec Barak

■ Le vice-premier ministre israélien sortant, Moshé Katzav, a déclaré hier que le parti de droite Likoud se joindrait à la coalition gouvernementale en cours de formation par le travailliste Ehud Barak. « Je crois à présent que le Likoud va se joindre à la coalition », a indiqué M. Katzav, négociateur de ce parti, à la seconde chaîne de télévision privée. Les 19 députés du Likoud à la Knesset se sont réunis en soirée hier pour discuter des conditions d'une participation à une coalition gouvernementale. David Libai, négociateur travailliste mandaté par le premier ministre élu Ehud Barak, devait ensuite rencontrer le chef par intérim du Likoud, Ariel Sharon.

d'après AFP

ANGOLA

Mines anti-démoneurs

■ Les organisations spécialisées dans le déminage exerçant en Angola — l'un des pays les plus minés au monde — ont identifié deux types d'engins piégés spécifiquement dirigés contre eux, selon le *Jane's*, magazine britannique des questions de défense. Ces explosifs qui ont fait plusieurs victimes parmi les démineurs comportent des détonateurs réagissant à la lumière et/ou à la proximité d'un objet métallique. Le fait d'être détecté ou l'approche d'un détecteur métallique du type de ceux utilisés par les services de déminage provoquent aussitôt leur explosion. L'auteur de l'article ignore où et par qui ces engins piégés sont fabriqués.

d'après AFP

INDE

Bombe dans une gare

■ Au moins neuf personnes, dont deux soldats partant pour le Cachemire, ont été tuées et 80 blessées dans l'explosion d'une puissante bombe hier dans une gare de l'est de l'Inde, ont indiqué les autorités locales. L'attentat a été revendiqué par un groupe de guérilla séparatiste d'Assam affirmant agir pour le compte du Pakistan, selon l'agence indienne PTI. L'engin a explosé vers midi sur un quai de l'important centre ferroviaire de New Jalpaiguri, au Bengale occidental, alors qu'un train express partait pour la capitale indienne New Delhi, a précisé un responsable des chemins de fer. La plupart des blessés sont des militaires, dont 42 sont dans un état grave.

d'après AFP

CHINE

Voeux du Dalai Lama

■ Le chef spirituel des Tibétains en exil, le Dalai Lama, a estimé hier qu'il ne fallait pas isoler la Chine politiquement et économiquement, en représailles à l'oppression que ce pays fait subir au Tibet. « J'essaie de susciter la confiance de la Chine, c'est le meilleur moyen de régler nos problèmes. Nous devons transformer en amitié l'énorme méfiance du gouvernement chinois envers le peuple tibétain », a ajouté le prix Nobel de la paix 1989. Toujours souriant, le Dalai Lama s'était auparavant prononcé contre l'emploi de la violence, même dans le cas d'une guerre visant à rétablir les droits de l'Homme comme au Kosovo.

d'après AFP

Clinton promet son aide aux réfugiés

Le président américain lance un appel à la patience

d'après AFP et AP
SKOPJE

Le président américain Bill Clinton, en visite en Macédoine hier, a appelé les réfugiés du Kosovo à patienter avant de rentrer chez eux, tout en promettant d'aider à la reconstruction de la région.

Par ailleurs, les deux soldats britanniques de la Force de paix au Kosovo (KFOR) tués lundi ont été victimes de l'explosion de bombes à fragmentation de l'OTAN, a-t-on confirmé hier de source militaire occidentale à Pristina. Environ 11 000 projectiles de bombes à fragmentation de l'OTAN déversés sur le territoire de la Yougoslavie pendant la campagne aérienne ont pu ne pas exploser, a estimé le Pentagone.

Accueilli en héros aux cris de « USA, USA » et « OTAN, OTAN », M. Clinton accompagné de son épouse Hillary a discuté avec les familles dans un camp de réfugiés à Stenkovec, à une dizaine de kilomètres de la frontière avec le Kosovo.

« Nous vous promettons de ramener la sécurité au Kosovo et d'en aider les habitants à reconstruire leurs vies et leurs communautés, ainsi que d'aider le Kosovo et tous les pays de la région à se donner un meilleur avenir basé sur le respect des droits de l'Homme », a-t-il déclaré.

M. Clinton a toutefois expliqué aux réfugiés qu'il leur faudrait attendre une semaine ou deux pour

permettre à la force internationale de paix (KFOR) de procéder au déminage des routes de leur province.

« Je veux être certain que ce sera un retour heureux », a-t-il lancé.

Selon le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), les organisations humanitaires se préparent au retour accéléré chez eux de centaines de milliers de réfugiés du Kosovo, malgré les appels répétés à la prudence.

Depuis la fin des frappes de l'OTAN le 10 juin, près de 180 000 réfugiés sont rentrés au Kosovo tandis que 811 000 sont toujours à l'extérieur. Le flot des réfugiés albanais retournant au Kosovo devrait atteindre le nombre de 200 000 à la fin de la journée hier, a affirmé l'ONU.

Depuis lundi, plusieurs incidents ont été rapportés au Kosovo, provoquant la mort d'au moins 12 civils Serbes.

À Obilic, à 10 km au nord-ouest de Pristina, les corps de six Serbes, enlevés récemment par des séparatistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), ont été découverts hier, selon l'agence officielle yougoslave Tanjug.

Lundi, quatre autres Serbes avaient été tués à Novo Brdo, à 25 km à l'est de Pristina, selon l'agence Beta, et deux à Prizren (sud), selon des sources concordantes.

À Pristina, un Serbe a été blessé hier par deux inconnus qui ont tiré quatre balles sur lui. Selon un témoin, des soldats de la KFOR se

trouvaient à proximité des lieux de l'incident mais ne sont pas intervenus.

À Kosovska Mitrovica (nord du Kosovo), la principale ville du secteur français, les forces françaises ont ouvert le feu dans la nuit de lundi à hier contre des pillards qui ont pris la fuite.

Une patrouille italienne de la KFOR a également échangé des coups de feu dans la même nuit, à Pec (ouest du Kosovo), avec un groupe de combattants présumés de l'UCK qui s'appropriait à lancer une bombe dans un entrepôt de grains.

Hier, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a évoqué la nécessaire « reconstruction physique mais aussi morale » du Kosovo, pour expliquer que la présence internationale civile dans la région durera « tout le temps nécessaire », « probablement plus de trois ans ».

« La guerre au Kosovo n'est pas finie », et « il est trop tôt pour se réjouir », a estimé hier le pasteur américain Jesse Jackson, venu à Rome pour recevoir le prix Colombe d'or pour la paix.

« J'éprouve un sentiment de soulagement, parce que les bombardements sont terminés, mais la guerre, elle, n'est pas ».

Les inconnues sont encore trop nombreuses au Kosovo, a estimé M. Jackson devant la presse, évoquant « les mines, les réfugiés, la présence de forces terrestres en zone de guerre ».

Le pasteur a également montré une certaine amertume en évoquant sa mission début mai à Belgrade, où il avait obtenu du président yougoslave Slobodan Milosevic la libération de trois soldats américains capturés par les forces serbes.

« Milosevic avait alors donné le signe de sa disponibilité à négocier. J'étais convaincu que si (le président américain Bill) Clinton avait alors parlé en tête à tête avec Milosevic, la question (de la guerre) aurait pu se résoudre beaucoup plus rapidement », a déclaré M. Jackson, qui est un ami personnel du président américain.

À Moscou, l'émissaire russe pour la Yougoslavie Viktor Tchernomyrdine, a affirmé que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) doit être « entièrement désarmée puis dissoute ».

« Les astuces de vocabulaire sur désarmement et démilitarisation ne sont pas très intelligentes », a affirmé M. Tchernomyrdine, cité par Interfax.

La résolution de l'ONU sur le règlement de paix au Kosovo prévoit la « démilitarisation » de l'UCK et non son désarmement.

Selon un accord signé par le dirigeant politique de l'UCK, Hashim Thaçi et le commandant de la force de paix internationale au Kosovo (KFOR), Michael Jackson, l'UCK doit remettre à la KFOR l'ensemble de son armement en dehors des armes légères, sur trois mois.

Reprise des pourparlers entre les Corées

d'après AP et AFP
PÉKIN

Les pourparlers entre la Corée du Nord et la Corée du Sud ont repris hier à Pékin au plus haut niveau depuis 14 mois, malgré un retard d'une journée dû à une querelle concernant une livraison d'engrais du Sud au Nord.

Ces négociations, perturbées la semaine dernière lorsque la marine sud-coréenne a envoyé par le fond un navire militaire nord-coréen dans la mer Jaune, ont porté sur la réunion des familles coréennes séparées dans la péninsule et sur une aide à la Corée du Nord, dans sa quatrième année de famine.

Le vice-ministre sud-coréen de l'Unification, Yang Young-shik, a déclaré à l'issue d'une heure et demie d'entretiens que les deux parties avaient seulement maintenu leurs positions. Son homologue nord-coréen, Pak Yong Su, n'a pas fait de commentaire.

Toutefois, les négociateurs ont convenu de se reparler au téléphone dans la journée, et de convenir d'une nouvelle entrevue.

Parallèlement, l'émissaire américain pour la Corée du Nord, Charles Kartman, est arrivé dans la ca-

pitale chinoise pour s'entretenir avec le vice-ministre nord-coréen des Affaires étrangères, Kim Gye Gwan. Ils doivent évoquer le nucléaire, le partage de la mer Jaune et les négociations de paix avec la Corée du Sud et la Chine, qui se tiendront à Genève.

Les pourparlers, les premiers au niveau intergouvernemental depuis 14 mois, auraient dû en principe débuter lundi, mais Pyongyang avait demandé leur report en raison du retard de l'aide promise par Séoul en matière d'engrais.

Aux termes d'un accord conclu au début du mois, Séoul s'était engagé à fournir 200 000 tonnes d'engrais chimiques à la Corée du Nord, touchée par une grave famine. En échange, Pyongyang avait promis d'organiser des pourparlers sur la réunion des familles séparées depuis la guerre de Corée (1950-53).

Selon Séoul, 5,5 millions de personnes, dont 1,2 million seraient toujours en vie, ont été séparées depuis la division de la péninsule. Les deux pays, qui ont signé un armistice en 1953, n'ont toujours pas signé de traité de paix et restent techniquement en état de guerre.

Quelque 70 réunions bilatérales ont eu lieu depuis 1971 pour tenter d'organiser des retrouvailles familiales, mais peu d'entre elles ont abouti. Seules des discussions organisées en 1985 ont débouché sur la réunion de 151 personnes.

REPÈRES/MAGHREB

L'Amérique arrive

JOONEED KHAN

Les États-Unis précisent leur objectif au Maghreb : laisser l'Europe se dépêtrer seule des ruines balkaniques, Washington prône un « partenariat économique » avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Présentée en juin 1998, l'Initiative Eisenstat, du nom du sous-secrétaire d'État à l'Économie, a été l'objet le 30 avril, alors que les bombes de l'OTAN s'abattaient sur la Yougoslavie, d'une réunion à Washington des ministres des Finances d'Algérie et du Maroc, et du secrétaire d'État tunisien aux Affaires étrangères.

Eisenstat a confirmé lors d'une téléconférence début juin que le projet avait reçu l'adhésion formelle de ces pays, avec lesquels la Libye et la Mauritanie forment l'Union du Maghreb arabe (UMA).

En coopérant à l'enquête sur l'attentat de Lockerbie, la Libye a enfin échappé à l'embargo de l'ONU, mais « il est prématuré » de penser à l'associer au projet, a dit Eisenstat. La Mauritanie, elle, pourra s'y joindre quand le partenariat sera « solidement » mis en place et

intéressera les investisseurs américains.

Les lignes du projet sont claires : faire du Maghreb une « région économique intégrée » de 80 millions de consommateurs et établir, grâce au secteur privé, un courant de libre-échange commercial par l'injection d'investissements américains.

L'Initiative Eisenstat coïncide avec le Processus de Barcelone par lequel l'Union européenne poursuit son propre « partenariat » avec le Maghreb. Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie se sont déjà engagés avec l'UE à créer une zone de libre-échange intégral en 2009 couvrant l'espace euro-méditerranéen.

« Les USA ne concurrencent pas l'UE », a dit Eisenstat. Mais, a-t-il ajouté, « l'Afrique du Nord n'est la chasse gardée d'aucun pays ni d'aucune région » et « il ne faut pas que la suppression des barrières douanières (avec l'UE) soit discriminatoire » envers les USA, qui sont « le marché le plus ouvert du monde ».

Cette poussée américaine explique, au moins en partie, les remous politiques en Algérie et les nouvelles pressions en faveur des droits humains au Maroc et en Tunisie.

En Algérie, où il a accédé au pouvoir par un scrutin discrédité,

le nouveau président Abdelaziz Bouteflika opère depuis peu un rapprochement avec le FIS (islamiste, interdit) par le biais d'une amnistie pour les combattants de son aile armée AIS. Il jongle même avec l'idée d'un référendum sur la « réconciliation » pour trouver la légitimité dont le vote du 15 avril l'a privé.

Au Maroc, favori des États-Unis dont le poids a été crucial dans le non-règlement jusqu'ici de la question du Sahara occidental, s'est tenue la première Conférence panaarabe des droits humains, du 23 au 25 avril. La tenue même des assises, et la Déclaration de Casablanca adoptée au terme des travaux, donnaient au royaume chrétien une image de libéralisme fort éloigné de la réalité.

En Tunisie, lobby français contre lobby américain, on ne le sait très bien, mais une vague de répression s'abattait au même moment sur des militants de droits humains, des avocats, des étudiants et des journalistes. La vigoureuse dénonciation que ces actes ont suscité en Tunisie, dans le monde arabe, en Europe et en Amérique du Nord, indique en tout cas que d'importants secteurs d'opinion refusent, là comme en Asie-Pacifique et ail-

leurs, de sacrifier les droits fondamentaux à l'autel des affaires et du commerce.

C'est en Algérie que cette équation reste la plus tronquée. Le régime avait déjà imposé ses conditions aux partis inscrits aux présidentielles d'avril : ne touchez ni à l'armée ni au partage de la rente pétrolière, et n'exigez d'enquête ni sur les disparus de la guerre civile ni sur les milices ni sur l'origine des GIA (Groupes armés islamistes).

La « réconciliation » en chantier ressemble un compromis favorisant l'impunité : le FIS, dont Washington détient la filière Anouar Haddam, n'exige plus justice pour ses disparus, et le pouvoir offre l'amnistie aux « terroristes ». Cela dans un paysage lugubre où, selon les sources, les violences des huit dernières années se chiffrent entre 30 000 et 130 000 morts, des civils en majorité. Pour 50 fois moins, l'OTAN a détruit les infrastructures civiles de la Yougoslavie.

Hier encore, Bill Clinton, en visite en Macédoine, réitérait que c'est à l'Europe de financer la reconstruction dans les Balkans. Quant aux États-Unis, ils vont voir à l'intégration économique du Maghreb.



PHOTO AP

Bûcher populaire

Des étudiants indonésiens ont brûlé en effigie hier un représentant du parti au pouvoir, le Golkar, lors d'une manifestation anti-gouvernementale à Yogyakarta, à 400 km au sud de Djakarta. Le Golkar a perdu la faveur populaire en raison de ses liens étroits avec l'ancien président Suharto.

Monde

La paix est possible au Pays basque, croit le président espagnol

Agence France-Presse
MADRID

Le président de l'exécutif espagnol, José Maria Aznar, a déclaré hier qu'il avait bon espoir d'établir une paix durable au Pays basque si les nationalistes s'engageaient à respecter la constitution du pays.

Dans un discours ouvrant le débat sur l'état de la Nation devant le Congrès des députés, M. Aznar s'est montré optimiste sur la situation au Pays basque après la trêve décidée en septembre dernier par l'organisation séparatiste ETA.

« Nous sommes en condition de parvenir à la paix », a-t-il déclaré en soulignant la volonté du gouvernement de « poursuivre » les contacts engagés récemment avec la direction de l'ETA afin d'obtenir « un arrêt définitif de la violence ».

M. Aznar a toutefois souligné que « la paix n'aura pas de prix » politique et qu'« une paix durable » au Pays basque passe par le respect de la Constitution espagnole et du large statut d'autonomie de cette région. Les nationalistes basques veulent notamment obtenir une modification de la Constitution pour se voir reconnaître le droit à l'autodétermination.

Par ailleurs, le gouvernement veut créer 1,3 million d'emplois nouveaux dans les trois prochaines années afin de mettre le pays sur la voie du « plein emploi », a dit M. Aznar.

« Le chômage n'est plus une malédiction et le plein emploi est un objectif réalisable aujourd'hui » en Espagne, malgré un taux de chômage atteignant actuellement le chiffre record en Europe de 17 %, a affirmé M. Aznar.

M. Aznar a dressé un bilan très flatteur de trois ans de gouvernement du Parti populaire (PP), à neuf mois des prochaines législatives prévues en mars 2000.

Grâce à la « politique réformatrice » suivie par l'exécutif, « l'Espagne se trouve dans des conditions bien meilleures » qu'en 1996 et peut jouer, pour la première fois, un rôle de « protagoniste en Europe », a-t-il souligné en notant en particulier la participation de Madrid au lancement de l'euro.

L'avenir de l'Espagne passe par la poursuite d'une politique économique faite de libéralisation (privatisation, dérèglementation...) et d'« austérité », a ajouté le chef du gouvernement.

M. Aznar a précisé à cet égard

que le projet de budget de l'État pour 2000 prévoiera une réduction du déficit public à 1 % du produit intérieur brut (PIB) contre 1,6 % cette année. L'État espagnol devrait dégager un excédent budgétaire en 2002, a-t-il poursuivi.

Outre « une économie saine et ouverte sur le monde », M. Aznar, qui a succédé en 1996 à 14 ans de pouvoir socialiste, a promis de moderniser les infrastructures afin de « mettre l'Espagne au niveau des nations les plus avancées » en Europe.

Grâce en partie aux fonds d'aides européens, Madrid va consacrer quelque 16 000 milliards de pesetas (100 milliards de dollars) dans les sept prochaines années pour financer un vaste programme d'investissements.

Ces fonds serviront en particulier à construire de nouvelles lignes de train à grande vitesse ainsi qu'à moderniser le réseau autoroutier et les aéroports, a précisé M. Aznar.

L'opposition de gauche a réagi très négativement au discours de M. Aznar qualifiant la déclaration du chef du gouvernement de simple « répertoire de bonnes intentions » destiné à créer une « vision idyllique de l'Espagne ».

Des rebelles dans la capitale de l'Angola

Agence France-Presse
LUANDA

Le ministre angolais de l'Intérieur, Fernando da Piedade, dit « Nando », a reconnu hier la présence dans la capitale d'hommes fidèles à la rébellion armée qui se livrent à des violences dans le but de « déstabiliser » le pays.

« Nous avons des nouvelles sûres nous permettant de conclure qu'il y a quelqu'un derrière ces actes criminels de nature politique. Il n'est pas difficile d'identifier cette personne : c'est le grand criminel Jonas Savimbi » (Chef historique de l'UNITA), a affirmé M. « Nando ».

Plusieurs attaques ont été perpétrées ces derniers mois dans les secteurs sud-ouest de la capitale angolaise, dont Calomboloca et Maria-Teresa, faisant des morts.

Il y a deux semaines, deux membres d'une équipe médicale engagée dans la vaccination anti-poliomyélite ont été tués à Maria-Teresa. Le gouvernement a fait porter à la rébellion la responsabilité de ces crimes.

Le ministre « Nando » a réaffirmé que la police était engagée dans une chasse aux agresseurs

armés des civils et militaires tués ces dernières semaines dans les quartiers populaires de Sambizanga et Rangel.

« Ces gens souhaitent créer l'insécurité », a souligné M. « Nando » dans des propos diffusés hier par la radio d'État.

Le gouvernement se bat depuis 1975 contre la rébellion dirigée par Jonas Savimbi. Actuellement, les affrontements sont particulièrement intenses à Malanje et Uije (Nord) et à Huambo (centre).

La télévision publique a montré lundi soir des images d'un assaut d'envergure mené par les rebelles le week end dernier à Caála (province de Huambo, centre). La petite ville, selon la même source, serait tombée entre les mains des troupes régulières.

Dimanche, trois personnes au moins ont succombé à Lombe, à l'Ouest de la ville de Malanje, lors d'une embuscade attribuée aux rebelles.

À Huambo (centre), deux personnes ont été tuées et quatre autres blessées mardi dernier à la suite d'une attaque menée par des inconnus en armes.

Achetez-en 1, obtenez-en 2.



Le Masque de Zorro est à TMN cet été !

TMN
The Movie Network

Payez une fois, profitez-en à la maison et au chalet.

Bell ExpressVu™ présente son 2 pour 1 : vous payez une seule fois pour la programmation, et vous profitez de la télévision numérique par satellite à vos deux résidences. Votre premier système ne vous coûte que 449,00 \$* et la seconde antenne parabolique vous est laissée à 50 \$ après remise postale. Jusqu'au 30 juin, vous recevez en plus un crédit de programmation d'une

Programmation à partir de **7,95 \$/mois**

valeur de 200 \$ en vous abonnant au menu Spécial Gros Appétit. Pourquoi payer deux fois pour le câble alors qu'on peut profiter d'une programmation sur mesure, du son et de l'image de qualité numérique et d'un choix parmi plus de 140 canaux en double? Renseignez-vous maintenant chez l'un de nos détaillants et profitez de la télé numérique deux fois plutôt qu'une.

Bell
ExpressVu™



Téléboutique

DRAULT & MARTINEAU

CENTRE HI-FI

Dumontin

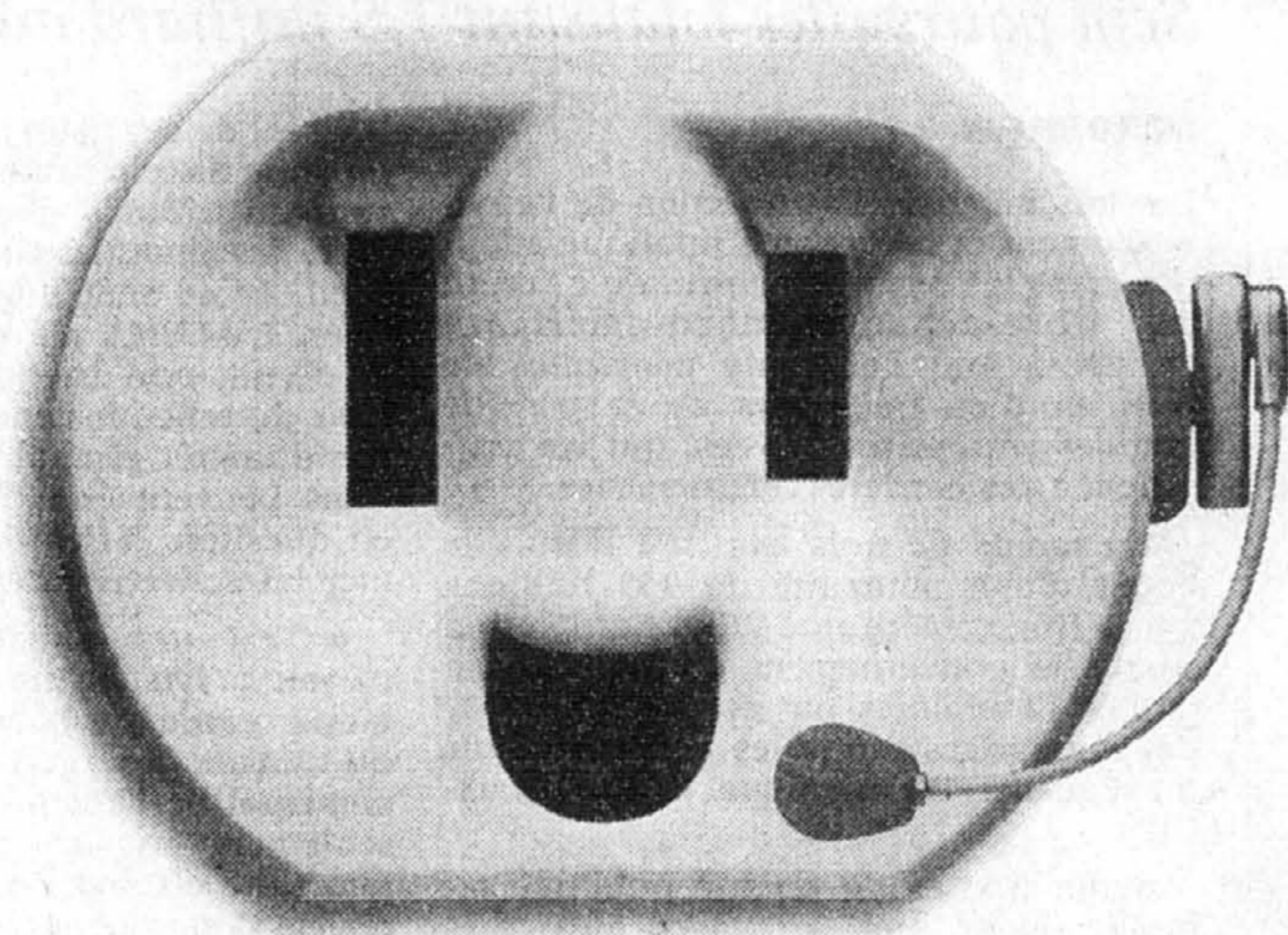
Espace Bell

FUTURESHOP

Laclaf desol

STEREO

TANQUAY ELECTRONIQUE

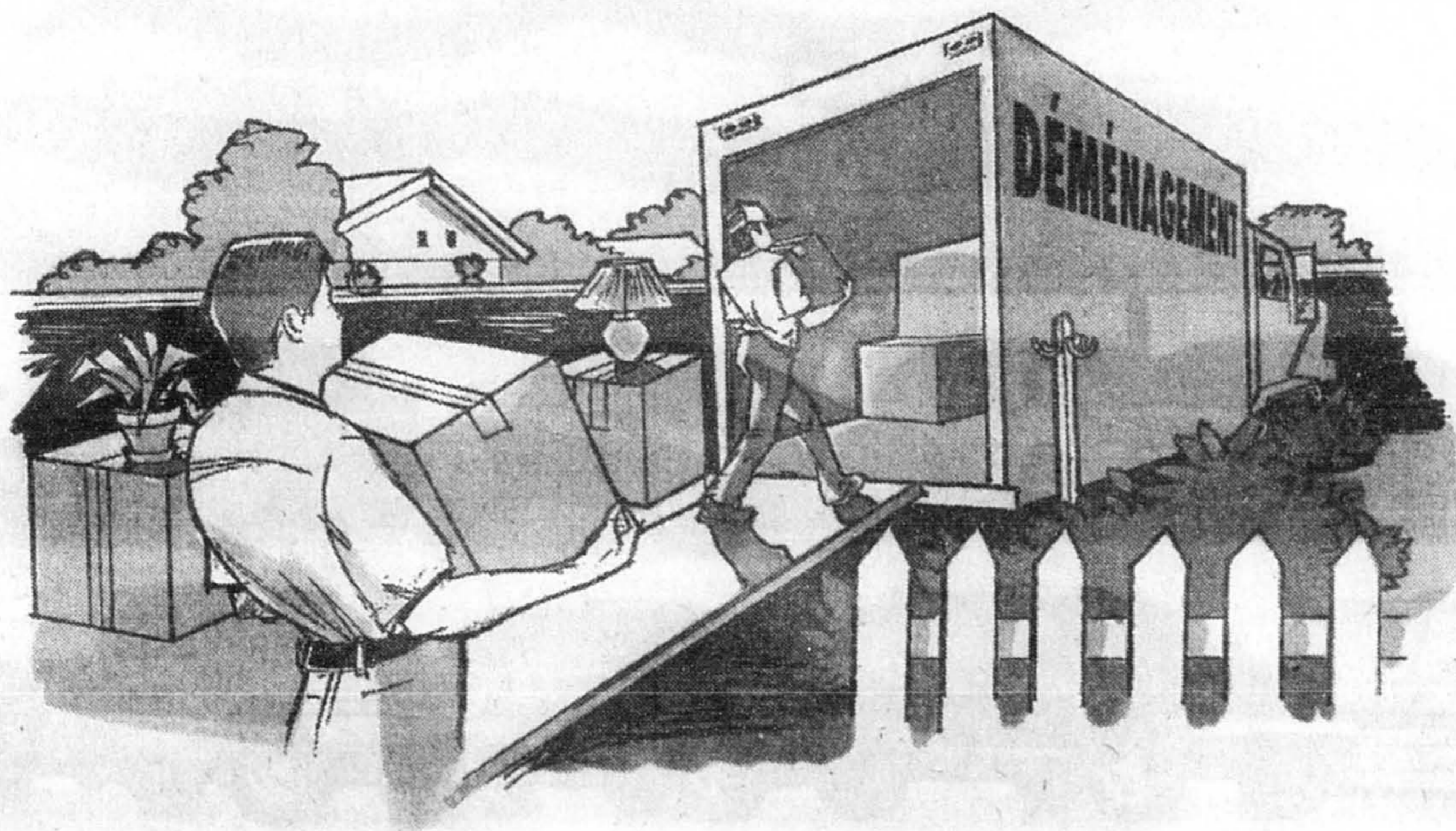


Merci de votre précieuse collaboration

Hydro-Québec vit actuellement un conflit de travail. D'ici à ce que la situation revienne à la normale, nous vous rappelons que vous pouvez *payer votre facture à votre institution financière* ou *adhérer à notre service de paiement autorisé*.

Et si vous déménagez, n'oubliez pas de *nous aviser au moins sept jours à l'avance* :

- par téléphone, au numéro indiqué sur votre facture, ou
- en remplissant le formulaire que vous trouverez sur notre site Internet : www.hydroquebec.com/residentiel



Notre priorité : vous offrir un service de qualité.

Les Services à la clientèle

 **Hydro
Québec**

Politique

Pas de remaniement en vue pour l'instant, dit Chrétien

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a fait taire hier les rumeurs et les spéculations : il n'y a pas de remaniement ministériel à l'horizon pour le moment.

« Certains d'entre vous ont décidé que je devais faire un remaniement cette semaine, et ce ne sera pas le cas », a-t-il affirmé aux journalistes à sa sortie du Conseil des ministres.

Il a également laissé entendre qu'il ne fallait pas prévoir non plus des changements la semaine prochaine.

« Nous aurons une retraite (du Conseil des ministres) la semaine prochaine. Et, après ça, j'ai demandé aux ministres de prendre des semaines de travail moins chargées, par la suite en juillet. Nous aurons un caucus des députés au mois d'août. »

M. Chrétien réunira ses ministres pour une session de travail spéciale de deux jours la semaine prochaine. Il s'agit d'un exercice qui se répète habituellement deux fois par année.

« Si je décide un jour d'avoir (un remaniement), je trouverai bien une façon de vous le dire », a-t-il ajouté.

Sur la foi de rumeurs, de fuites et de spéculations, certains commentateurs prévoient que M. Chrétien remanierait son Conseil des ministres d'ici la fin de la semaine ou, au plus tard, au début de la semaine prochaine.

On ne s'attendait pas à des changements majeurs, mais on croyait que M. Chrétien allait se débarrasser des éléments les plus faibles parmi ses ministres.

Les déclarations de M. Chrétien portent maintenant à croire que, s'il y a remaniement, il n'aura pas lieu avant l'automne.

La composition du Conseil des ministres n'a pas fait l'objet de changements importants depuis les dernières élections générales, en juin 1997.

ALENA : les lois environnementales prises d'assaut par de grandes entreprises

Sept poursuites totalisant 1,5 milliard auraient été déposées depuis trois ans

BRUNO BISSON

Les lois touchant la protection de l'environnement et de la santé publique adoptées dans les pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) font l'objet de poursuites de plus en plus fréquentes de la part de grandes entreprises privées, qui les assimilent à des barrières commerciales.

En moins de trois ans, soit depuis le dépôt d'une poursuite de 345 millions par la firme américaine Ethyl Corporation contre le gouvernement du Canada, au moins 12 plaintes ont été déposées par des entreprises contre les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis.

Selon une étude rendue publique simultanément, hier, à Ottawa, Mexico et Washington, ces réclamations concernent, dans sept cas sur douze, des lois de nature environnementale, et totalisent 1,5 milliard US à ce jour. Le Canada et le Mexique sont poursuivis par cinq entreprises chacun, tandis que les États-Unis font face à deux plaintes, dont l'une, de près d'un milliard de dollars, a été déposée à l'encontre de l'État de Californie par la compagnie canadienne Methanex, qui fabrique un additif à essence banni par cet État.

De plus, l'auteur de cette étude, Howard Mann, spécialiste en droit du commerce international, indique que le nom-

bre réel de ces poursuites n'est pas connu puisque de telles causes sont inscrites devant un tribunal d'arbitrage des conflits entre les investisseurs et leur pays d'accueil, et ne sont donc pas toutes publiées. L'ALENA n'a pas prévu de clause de divulgation des documents soumis devant de telles instances, si bien que des lois d'intérêt général de trois pays souverains peuvent être contestées et remises en question, à des fins strictement commerciales, derrière des portes closes.

« C'est une situation que personne n'avait prévu, assure Howard Mann, qui faisait partie de l'équipe de spécialistes du Canada qui a rédigé le volet environnemental de l'entente commerciale. C'est seulement en septembre 1996, avec la poursuite d'Ethyl Corp., que nous avons réalisé la portée que des entreprises veulent donner à certaines dispositions de l'Accord. »

Les dispositions qui permettent à ces entreprises de contester des lois nationales d'un pays souverain sont prévues au chapitre 11 de l'ALENA. Ce chapitre, ironiquement, fut intégré à l'Accord, en 1992, à la demande du Canada et des États-Unis. Les deux pays, explique M. Mann, « se méfiaient de certaines pratiques courantes au Mexique, où des investisseurs étrangers ont été victimes à une autre époque de gestes autoritaires du gouvernement pouvant aller jusqu'à l'expropriation de leurs biens ».

Ce « détournement » du chapitre 11, dit M. Mann, est inquiétant. Car, non seulement il permet à des firmes privées de contester des lois adoptées légitimement, dans des contextes politiques propres à chaque pays, sous prétexte qu'elles nuisent aux activités d'une entreprise, mais elles ont aussi un impact sur « la capacité et la volonté des législatures à adopter des lois environnementales qui peuvent être contestées par des tiers sur une simple présentation d'un avis d'intention qui peut être préparé pour à peine quelques milliers de dollars ».

L'étude de M. Mann, commandée par l'Institut International sur le développement durable, basée à Winnipeg, présente une série de 11 recommandations aux gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis, susceptibles de refermer une « brèche juridique » créée par le chapitre 11 dans l'ALENA.

Selon le chercheur, une déclaration conjointe définissant les limites de ce pouvoir de contestation des entreprises contre les régimes de lois des États pourrait suffire à régler ces problèmes, « si la volonté politique de le faire existe bel et bien ».

« Cela éviterait d'avoir à rouvrir l'Accord, pour en renégocier un chapitre, explique-t-il, car la réouverture de telles ententes est une boîte de Pandore. On ne sait pas où cela peut conduire. »

L'événement automobile de l'été LA PLUS GRANDE VENTE SOUS LA TENTE

Jamais présentée par les concessionnaires Ford et Mercury... PARTOUT AU QUÉBEC



Plus de 10 000 véhicules à liquider

Windstar 1999 : La seule minifourgonnette à avoir obtenu une cote de sécurité 5 étoiles, cinq années de suite.

0%

de taux de crédit jusqu'à 48 mois sur les Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus, Sable et Windstar 1999.

Dépôt de sécurité non requis. Location à 0\$ comptant disponible.

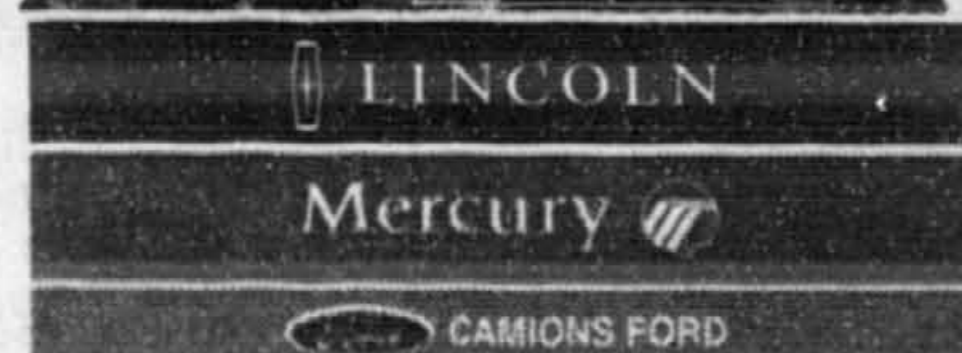
2,9%

de taux de crédit jusqu'à 60 mois sur les Escort, ZX2, Contour, Mystique, Taurus et Sable 1999.

Jusqu'à 1000 \$ de rabais supplémentaire aux diplômés.

Offres exceptionnelles sur tous les véhicules en stock.

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



Multimédia

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Cacher la technologie pour mieux l'exploiter

Metaforia doit s'installer au Parc olympique dans un an



Mathieu Perreault

Metaforia, ce centre de réalité virtuelle mont-réalais qu'a accepté de financer pour 12 millions la Société générale de financement la semaine dernière, ne carburera pas au nec le plus ultra de la technique. Pas question de poser en vitrine du multimédia.

« On veut une histoire à laquelle la technologie s'intègre », affirme Robin Clifford, directeur de la technologie, en entrevue dans les bureaux du Vieux-Montréal d'Innovitech, le groupe de consultation qui a accouché du pavillon *Oceania* de l'exposition universelle de Lisbonne. Devant le succès du manège, Innovitech a fondé Metaforia pour exploiter la recette à Montréal. « Les gens ne voient pas des câbles qui sortent ou des hologrammes qui flottent sans qu'il soit possible d'interagir. »

L'illusion confine parfois au tour de passe-passe. Les sièges du cinéma ont quatre degrés de liberté — mouvements vers l'avant et le haut, deux axes pour basculer — plutôt que les six des fauteuils les plus avancés, mais Metaforia simule « les deux autres degrés avec des mouvements rapides », dit M. Clifford. Les effets spéciaux ne sont pas élaborés en temps réel en fonction des décisions des visiteurs; l'intrigue est constituée d'une sélection de 200 segments préenregistrés. Pour permettre à chacune des 40 personnes d'un groupe d'influencer le déroulement de l'histoire sans qu'un hurluberlu puisse la faire dérailler, l'ordinateur prend le contrôle si « une ou deux personnes décident d'ennuyer les autres » : pas question que le sous-marin d'*Oceania* s'écrase sur un mur de la cité engloutie.

Plus long que Disney

Metaforia se distingue par sa longueur, trois quarts d'heure, quatre fois plus que la concurrence, et par la taille des groupes, de 40 à 45, deux fois plus que Disney selon M. Clifford. « Quand on a ouvert à Lisbonne, les plus grosses attractions interactives ne permettaient qu'à deux ou trois personnes de prendre des décisions en même

temps. Pour arriver à 40 ou 45, on a commencé avec quelque chose de très complexe et on a simplifié. »

À l'entrée de Metaforia, qui s'installera probablement dans le mât du Stade olympique dans un an, le cinéma avec parterre mouvant mettra en scène les ruines englouties et le laboratoire qu'elles abritent. Les spectateurs pourront manoeuvrer le sous-marin au moyen de deux boutons. « Nous avons choisi une plate-forme électrique plutôt qu'hydraulique, pour éliminer les temps de réponse qui ralentissent les mouvements », indique l'informaticien de 35 ans, qui n'a pas obtenu son baccalauréat entrepris à McGill. « On s'est contenté de quatre degrés de liberté au lieu de six, parce qu'il aurait fallu des plates-formes hydrauliques sur le côté pour faire de la place » pour le déplacement latéral et la rotation. Durée du cinéma : quatre minutes

Les clients sont ensuite séparés en groupes de dix pour une exploration individuelle sur un siège vibrant couplé à des jumelles 3D, pendant quatre minutes, et une série d'« énigmes » où des senseurs photoélectriques permettront d'interagir avec des hologrammes. Par exemple, un cylindre fait de rayons de lumière contiendra des planètes



Stéphane Le Bouyennec a récemment obtenu 12 millions de la SGF pour son manège virtuel Metaforia.

qui apparaîtront à mesure que les visiteurs mettront leur main pour couper les rayons. Pour simuler les sous-marins individuels, Robin Clifford avait d'abord opté pour des casques avec écran couvrant les yeux; « Avec des images 3D projetées dans l'air, les gens sont plus dans l'espace libre, dans le monde virtuel. On veut les libérer des cas-

ques et des senseurs. » À l'inverse de ce qu'il propose aux clients de Metaforia, l'ingénieur en chef d'*Oceania* a tendance à démonter les machines pour savoir comment elles sont faites. « En 83 ou 84, j'avais tout défilé un lecteur de vidéos défectueux pour analyser les cartes. Quand j'étais petit, je jouais beaucoup à faire et défaire les Lego et les Meccano », explique-t-il dans la salle de conférence encombrée de maquettes et décors de Metaforia.

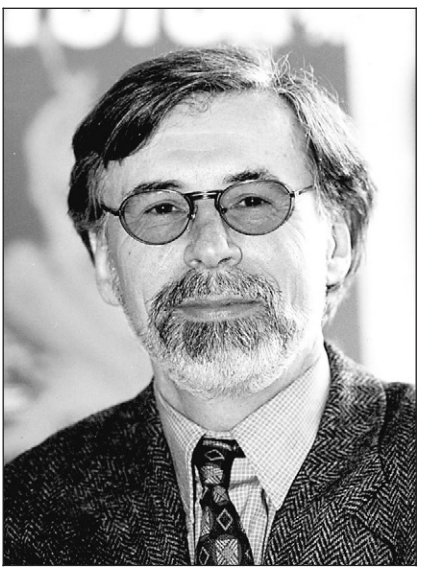
Passion de pionnier

À la base, Robin Clifford dit qu'il « aime les choses nouvelles ». « J'ai eu mon premier ordinateur en 78-79, un Texas Instrument 16K. Chez BCE (Bell), pendant dix ans, je suis passé d'une nouvelle technologie à une autre. J'ai introduit le sans-fil; les systèmes téléphoniques numériques, c'était moi aussi. »

La réalité virtuelle, c'était la « vision » de Stéphane Le Bouyennec, le président d'Innovitech, qui a profité d'une relation d'affaires avec Portugal Téléphones pour décrocher le contrat d'*Oceania* et est allé chercher M. Clifford pour concevoir le pavillon. « Je suis un peu gène de le dire, mais les gens faisaient la queue neuf heures devant *Oceania* », dit M. Clifford.

Des sangsues dans l'ordinateur et autres merveilles

Le Marché international du multimédia complète son virage professionnel mais conserve des curiosités



Hervé Fischer

MATHIEU PERREAULT

Le prochain Marché international du multimédia complètera son virage professionnel avec une forte délégation de la télévision britannique et accueillera le père des ordinateurs biologiques, dont les puces sont remplacées par des neurones de sangsues.

« Le MIM fera le lien entre le multimédia et les domaines qui l'utilisent, l'aéronautique, l'aérospatiale, le pharmaceutique et ceux qui veulent vendre leurs produits par commerce électronique », a soutenu hier en conférence de presse Hervé Fischer, qui s'associe pour sa septième année à Martin International, producteur des salons *Le Monde des affaires* et *Épargne-Placements*. Le budget doublera à deux millions pour l'occasion. « On

trouvera des professionnels des NTIC (nouvelles technologies de l'information et des communications) et des gens intéressés au commerce électronique. »

La Grande-Bretagne, « excellente au niveau de la télé numérique, des DVD et des effets spéciaux » selon M. Fischer, sera représentée par la BBC, Channel 4 Learning, BskyB et Abbey Road Interactive. « Le fonctionnaire anglais responsable du multimédia pour l'Amérique du

Nord, Bob Auger, est installé à Montréal. » Pour l'occasion, Téléfilm Canada a augmenté de « quatre ou cinq fois » le montant de sa subvention au MIM. Une table ronde sur les effets spéciaux sera animée par Softimage.

Le patron du laboratoire américain Chaos, William Ditto, présentera ses ordinateurs à neurones de sangsues, « qui pourraient permettre de faire des opérations plus rapides et plus complexes », selon M. Fischer; « Pour le moment, il n'en est qu'aux additions. » Doug Loewenstein, le président du E3 (Entertainment Electronic Expo), la grand-messe californienne des jeux informatiques, parlera de jeux interactifs. Des analystes de Forrester et Gartner viendront placer leur grain de sel, de même qu'un spécialiste de la sécurité des transactions,

Christopher Young de Cyveillance. Même les Émirats arabes unis viendront planter « une tente de Bédouins ».

Même si le MIM se veut plus branché sur les affaires, les commentaires inspirés sur l'avenir de Montréal ont toujours cours. Serge Martin, président de Martin International, a comparé la « révolution numérique » qui doit se dérouler « d'ici 10 ans » à la « révolution technologique du début du siècle qui a permis aux États-Unis de devenir les maîtres du monde » en contrôlant la sidérurgie et le pétrole, entre autres.

Hervé Fischer a quant à lui soutenu que les fusillades dans les écoles américaines devaient mener à une « prise de conscience que les jeux électroniques "tatatatata" ont des alternatives ».

Cisco Systems à Bois-de-Boulogne

HUGO DUMAS

Le géant américain de la réseautique Cisco Systems s'infiltrera sous peu entre les murs du cégep Bois-de-Boulogne, dans le nord de Montréal, a appris hier *La Presse*.

Une entente en effet été bouclée, la semaine dernière, entre l'établissement collégial du quartier Ahuntsic et la filiale canadienne de la multinationale Cisco pour l'achat et la fourniture de services informatiques. « Nous estimons à 250 000 \$ la contribution de Cisco. En retour, nous avons acheté pour 200 000 \$ de matériel à la compagnie », a expliqué hier le directeur général du cégep Bois-de-Boulogne, Bernard Lachance. Cisco Systems, qui est le numéro un mondial dans la fabrication de matériel de réseaux informatiques, fournira gratuitement un laboratoire complet d'équipements de réseautique, qui comprendra notamment des routeurs et différents appareils de connexion pour le circuit intranet du cégep. Le réseau intranet de Bois-de-Boulogne, tissé de fibres optiques, permet aux collégiens et aux enseignants d'accéder à des bibliothèques virtuelles et à des cédéroms ainsi qu'à une foule d'autres banques de données. Le système fonctionne grâce à une ligne de transmission fournie par Vidéotron, dit M. Lachance.

Sans cette forme de financement du privé, le directeur général du collège estime qu'il n'aurait pu offrir un enseignement de haut niveau à ses cégépiens. Le collège dispense une technique en gestion de réseaux. « Une chance que nous avons eu ce financement. Nous

n'aurions pas eu un centre de formation à la fine pointe de la technologie. Nous n'en avions tout simplement pas les moyens financiers », soutient M. Lachance. « Mais les professeurs restent autonomes dans leur façon d'enseigner ainsi que le contenu de leurs cours. »

Depuis trois ans, le collège de Bois-de-Boulogne a reçu près de

800 000 \$ de financement émanant du secteur privé, selon M. Lachance.

Ce matin, des représentants de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) commenteront cette entente entre Cisco et le collège de Bois-de-Boulogne sous le thème: « Les cégeps devront-ils compter sur l'entreprise privée pour maintenir leurs programmes d'études ? »

Découvrez les produits Apple chez...

SoluCentre informatique (514) 388-4888
www.solucentre.com

Solutions PME
Produits Macintosh

8994, boul. de l'Acadie, Montréal (Québec), Tél.: (514) 388-7772
Apple, le logo d'Apple et Macintosh sont des marques d'Apple Computer, Inc.

MB MicroBytes VOTRE CHOIX NUMÉRO 1 EN INFORMATIQUE

PRÊT POUR L'ANNÉE 2000! Prix du Meilleur Commerce 97-98-99 Le choix des consommateurs

Prêt étudiants jusqu'à 3,000 \$ accepté! FRANCHISES DISPONIBLES APPELEZ 540-0304 FINANCEMENT DISPONIBLE

SPÉCIAL #1				SPÉCIAL #2				SPÉCIAL #3				
PUISSANCE CELERON 333 MHz	128K CACHE 32 M - 100 MHz MEMOIRE	DISQUE DUR 4.3 GIG UDMA	CD ROM 44X	PUISSANCE PENTIUM III 350 MHz	512 K CACHE 64 M - 100 MHz MEMOIRE	DISQUE DUR 6.4 GIG UDMA	CD ROM 44X	PUISSANCE PENTIUM III 450 MHz	512 K CACHE 128 M - 100 MHz MEMOIRE	DISQUE DUR 6.4 GIG UDMA	CD ROM 50X	FAX MODEM 56 K V.90 VOIX
ÉCRAN 15" SVGA	CARTE DE SON DE STEREO & HAUT-PARLEURS	CHIPSET INTEL	VIDÉO 4 M AGP	ÉCRAN 17" SVGA	CARTE DE SON STEREO & HAUT-PARLEURS	CHIPSET INTEL BX	VIDÉO 8 M AGP	ÉCRAN 19" SVGA	CARTE DE SON PCI-32 & HAUT-PARLEURS	CHIPSET INTEL BX	VIDÉO 8 M AGP	BOÎTIER ATX & 2 PORTS USB

784.99\$ ou 31.89\$ / MOIS
MISE-À-JOUR À: AJOUTER:
CELERON 433 + 85\$
CARTE VIDEO 8M + 15\$
64M-100MHZ SDRAM + 34\$
ÉCRAN 17" SVGA + 125\$

1174.99\$ ou 38.99\$ / MOIS
MISE-À-JOUR À: AJOUTER:
PENTIUM III 450 + 160\$
CARTE VIDEO 16M + 77\$
128M-100MHZ SDRAM + 66\$
ÉCRAN 19" SVGA + 190\$

1609.99\$ ou 52.99\$ / MOIS
MISE-À-JOUR À: AJOUTER:
PENTIUM III 500 + 305\$
SOUNDBLASTER LIVE + 55\$
251M-100MHZ SDRAM + 128\$
ÉCRAN 21" SVGA + 720\$

NEED FOR SPEED: HIGH STAKES 54.99 \$ TANK RACER 36.99 \$

CD VIERGES 650 MEGS 1.59\$ CHACUN

FAX MODEM 56K V.90 FAX AVEC VOIX ET 1 MOIS SUR L'INTERNET 29.99 \$

NOUVEAU IMPRIMANTES HP 610CL - 149.99 \$ 810C - 299.99 \$

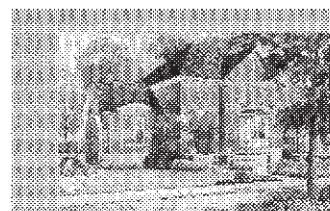
DISQUES DURS SAMSUNG 4.3 GIG - 130 \$ 6.4 GIG - 147 \$ 8.4 GIG - 171 \$

KIT MULTIMÉDIA CD ROM 44X CARTE DE SON 16 BITS HAUT-PARLEURS AMPLIFIES 89.99 \$

2 ANS DE GARANTIE SUR pièces et main d'oeuvre. 2 ANS de remplacement instantané sur les composants SUR LES SYSTÈMES ANNONCÉS

LA VENTE SE TERMINE LE 29 JUIN 1999 COMPTANT OU INTERAC SEUL LES PRIX ET LA DISPONIBILITÉ PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS

QUEST	CENTRE-VILLE	EST	LAVAL	SUD	INTERNET
940, BOUL. ST-JEAN POINTE-CLAIRE TEL.: (514) 426-2586 FAX: (514) 426-3455	1150, RUE UNION MONTRÉAL TEL.: (514) 871-8515 FAX: (514) 871-9936	6436, JEAN-TALON EST SAINT-LÉONARD TEL.: (514) 253-4306 FAX: (514) 253-5834	577, ST-MARTIN O. LAVAL TEL.: (450) 629-8707 FAX: (450) 629-4364	3505, TASCHEREAU SAINT-HUBERT TEL.: (450) 445-7176 FAX: (450) 445-7086	www.microbytes.com Courrier:electronique info@microbytes.com



La Maison de Rêve LES AILES DE LA MODE

FONDATION AILES DE LA MODE

À GAGNER! Tirage le 12 octobre 1999

Tirage au profit des enfants handicapés et défavorisés. La Maison de Rêve de la Fondation Ailes de la Mode sera remise au détenteur de l'un des billets de tirage, totalement moulée et décorée, avec en prime, aucune taxe ni frais de chauffage, d'électricité et de téléphone pour une période de 5 ans.

La Maison de Rêve est située au 241, rue Cartier dans le projet le Haut-Saint-Lambert (accessible par l'avenue Victoria et la rue Upper Edison)

Les heures de visite sont le lundi, jeudi et vendredi, de 14 h à 20 h, et le samedi et dimanche, de midi à 17 h.



BRAULY & MARTINEAU

SIGO

DÉJARIS

TEXTURA DÉCOR

Solaris

105.7

SCENES

ARABRAST

CHEVAUX : 222
0 À 60 : 6,7 SECONDES*
VOITURES COMME CELLE-CI : 0



LA TOUTE NOUVELLE MAXIMA 2000 DE NISSAN.

Voici le nouveau porte-étendard de la nouvelle philosophie de Nissan: la Maxima 2000.

*Déjà au premier coup d'œil, vous serez charmé par ses formes et son profil à la fois fluides, musclés et d'une rare élégance. Avec son moteur déjà reconnu comme «le meilleur moteur V6» de l'industrie†, le groupe motopropulseur est maintenant le plus performant de sa catégorie**. Grâce à son empattement plus long, l'espace intérieur est aussi le plus spacieux de sa catégorie** tout en étant d'un luxe et d'un confort jusqu'à présent inégalé.*

Au volant de la nouvelle Maxima 2000, vous avez entre vos mains un petit bijou de voiture complètement transformée. Mais comme c'est dans les petites attentions que l'on reconnaît la vraie nature des choses, la nouvelle Maxima 2000 vous offre aussi un système de sonorisation BOSE™ de 200 watts à réglage acoustique avec lecteur de disques compacts et sept haut-parleurs en plus des sièges en cuir Seton pour les versions SE et GLE. Déjà équipée d'un des meilleurs systèmes de direction de l'industrie, nos ingénieurs l'ont encore perfectionné à un point tel que vous le croirez directement branché à vos synapses. Et comme si ce n'était pas assez, ils se sont aussi penchés sur la suspension afin de vous procurer une tenue de route des plus confortables. Le vent vient de tourner. Et la Maxima 2000 y est pour quelque chose... Tenté? Passez faire un essai routier chez un concessionnaire Nissan ou visitez notre site à www.2000maxima.com

*La toute nouvelle Maxima 2000 de Nissan. **VOITURES COMME CELLE-CI : 0***

À PARTIR DE 28 590 \$††



TOUJOURS PLUS LOIN.

* Selon Motor Trend, juillet 1999 (0 à 97 km/h). ** Berline intermédiaire importée.

† Selon Ward's Auto World, juin 1999. †† Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. Maxima GXE à partir de 28 590 \$ (modèle avec boîte manuelle à 5 rapports), frais de transport (966 \$), immatriculation, taxes et assurances non inclus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Modèle de la Maxima SE montré (avec boîte manuelle à 5 rapports) à partir de 34 800 \$.